

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rapporteur : Xavier PARIS

Objet : Décision Modificative n°1 du Budget 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 décembre, le Conseil d'Administration de l'EPIC TERRA OSTRAS, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie de Gujan-Mestras, salle des mariages sous la présidence de Xavier PARIS

Date de la convocation des membres : 5 décembre 2024

Présents :

- Xavier PARIS, Président de TERRA OSTRAS
- Stephan PEY, Vice-président de TERRA OSTRAS
- Corinne GAUTIEZ, conseillère municipale déléguée à l'animation des quartiers
- Corine CAZADE, conseillère municipale déléguée à la culture
- Michel CARRARA, Parc la Coccinelle
- Arnaud QUENOUILLE, commerçant
- Paquito SANCHEZ, commerçant
- Grégory DEBORD, Filière nautique

Absents excusés :

- Kevin LANGLADE, conseiller municipal – donne procuration à Corine CAZADE
- Olivier PAINCHAULT – donne procuration à Stephan PEY
- Sandra PEIGNON – donne procuration à Xavier PARIS
- Cyrille CARRERE – donne procuration à Michel CARRARA
- Christel SANCHE – donne procuration à Corinne GAUTIEZ
- Jean-Pierre PETIT
- Ludovic DUCOURAU

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration d'adopter la Décision Modificative n°1 du Budget 2024 comme suit :

La Décision Modificative n° 1 s'équilibre globalement à **7 000 €**.

Accusé de réception en préfecture 033-493568307-20241219-DELI1CA121224-DE Date de télétransmission : 19/12/2024 Date de réception préfecture : 19/12/2024
--

La section d'exploitation s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à hauteur de **7 000 €** comme suit :

DEPENSES D'EXPLOITATION : + 7 000 €

Charges à caractère général : - 26 000 €

Compte 6061 : Fourniture non stockable	+ 1 000 €.
Compte 617 : Etude et recherches	- 35 000 €
Compte 618 : Divers	+ 8 000 €

Charges de personnel et frais assimilés : + 33 000 €

Compte 6411 Salaires, appointement, com de base	+ 22 165 €
Compte 6412 Congés Payés	+ 4 000 €
Compte 6451 Cotisations à l'URSSAF	+ 4 715 €
Compte 6453 Cotisations aux caisses de retraites	+ 840 €
Compte 6453 Cotisations aux autres organismes sociaux	+ 280 €
Compte 648 Autres Charges de Personnel	+ 1 000 €

RECETTES D'EXPLOITATION : + 7 000 €

Atténuation de Charges : + 7 000 €

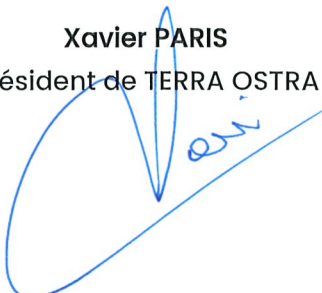
Compte 64198 Remboursement sur rémun. personnel	+ 7 000 €
---	-----------

L'ensemble de ces opérations est retracé dans le document comptable ci-annexé que je vous demande de bien vouloir adopter.

DECISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré à Gujan-Mestras, les jours, mois et an que dessus.

Xavier PARIS
Président de TERRA OSTRA



Accusé de réception en préfecture 033-493568307-20241219-DELI1CA121224-DE Date de télétransmission : 19/12/2024 Date de réception préfecture : 19/12/2024
--